



Autrement Pour les Aménagements, les Contournements (routiers et ferroviaires) et l'Habitat de l'Est Lyonnais

## EDITORIAL

Nous voilà repartis pour une nouvelle saison et une nouvelle gazette pour vous tenir informés des événements et de la vie de notre association.

Nos échanges avec la municipalité sont fructueux avec des convergences de vue sur la majorité de nos dossiers.

Au niveau de notre réunion publique suivie de notre assemblée générale, nous n'étions pas très nombreux, une quarantaine seulement.

Votre soutien à APACHE est important car il nous permet de pouvoir représenter une part importante de la population et donc de nous apporter du crédit lors de nos échanges avec des interlocuteurs des différentes instances.

*Donc si vous n'avez pas renouvelé votre adhésion pour la saison 2025/2026, pensez à le faire en envoyant un chèque de 10€ pour une personne seule ou 15€ pour une famille à APACHE, maison des associations, 7 Allée du château à Mions ou en souscrivant par Helloasso.*

**Détails sur le site <https://www.apache-mions.fr>**

### Assemblée générale du 9 octobre et CA du 16 octobre 2025 :

L'AG s'est tenue en présence de 62 adhérents présents ou représentés

Un rapide point des faits marquants a été présenté aux adhérents en complément de la réunion publique.

**Apache se compose de 105 familles pour 225 adhérents**

Le conseil d'administration a été renouvelé dans son intégralité lors de l'AG et le bureau a été reconduit lors du CA qui a suivi.

Ils sont composés de :

Chantal BEURRIER.....	Secrétaire
François BRUMENT.....	Trésorier-adjoint
Philippe GOURAUD	
Yannick GOURAUD	
Maurice JULLIEN	
Catherine KUNTZ.....	Secrétaire adjointe
Pierre KUNTZ.....	Webmaster
Christophe LAGNOUS	
Gérard LAROZE.....	Président
Yolande LOBA	
Michel PEYRAT	
Bruno VANANTY.....	Vice-président
Bernard VUILLAUME.....	Trésorier

Le rapport moral et le rapport financier ont été votés à l'unanimité. Les montants des adhésions ont été reconduits.

A noter la possibilité d'avoir une adhésion groupée au niveau d'un lotissement au tarif préférentiel de 10€ par famille. (2 lotissements à ce jour)



# Réunion publique APACHE du 9 octobre 2025 :

Mickaël PACCAUD, maire de Mions et conseiller régional, Jean Luc FUGIT notre député de la 11ème circonscription et Gilles RENEVIER président de FRACTURE, nous ont fait l'honneur d'être présents et de participer à notre réunion publique qui avait pour objectif de faire le point sur les principaux sujets qui touchent le cadre de vie de notre commune.

## 1/ Doublement voie ferrée existante :

Le premier sujet abordé concerne le passage de la voie ferrée actuelle de 2 à 4 voies. Monsieur le Maire de Mions et APACHE avait eu une visioconférence avec SNCF réseaux en amont de cette réunion pour faire le point sur ce projet.

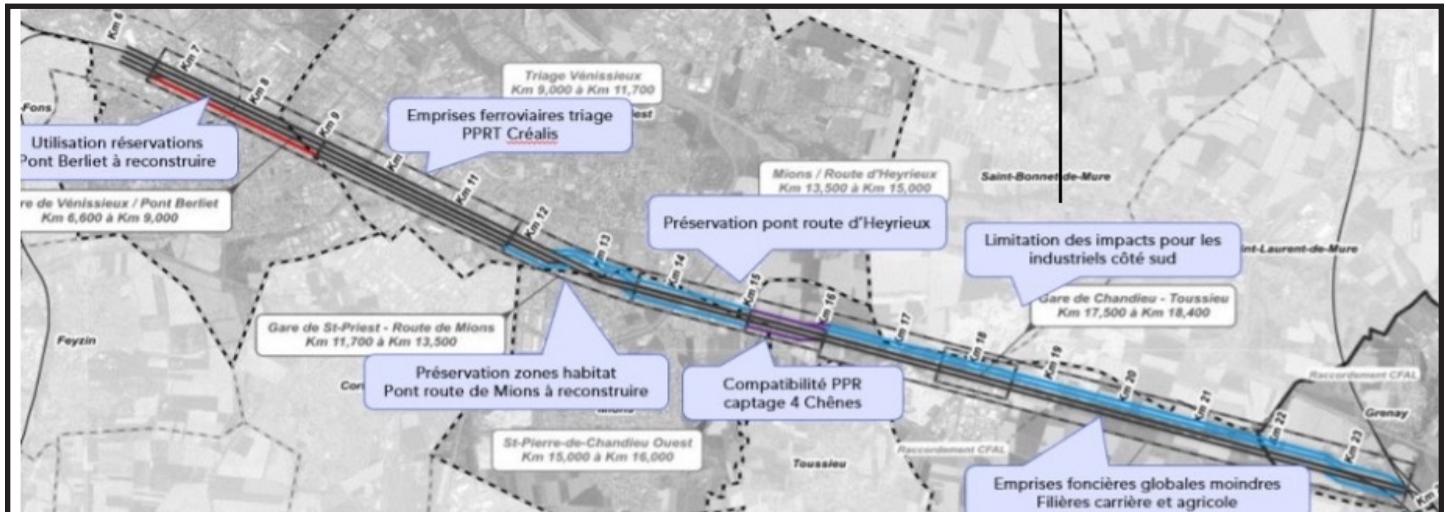
Ce qui ressort de cet échange est que ce doublement est d'abord fait pour le fret avec le passage des trains du Lyon Turin et du CFAL Nord. Nous avons rappelé notre demande d'un CFAL SUD le long de la ligne LGV pour ces trains.

En ce qui concerne le doublement des voies, le tracé bleu proposé lors de la concertation a été choisi sur Mions. Ce tracé passe au nord de la voie existante pour la traverser en bordure des communes de Mions et Saint-Priest. Le pont de Mions sera détruit et reconstruit. Normalement les habitations ne devraient pas être touchées mais la construction de murs anti-bruit pourrait avoir un impact.

Actuellement la phase de pré-étude est terminée. Le projet va rentrer dans un processus de concertation et passer en phase de préparation de l'enquête d'utilité publique qui devrait avoir lieu fin 2027 après les périodes électorales..., ensuite encore 2 ou 3 années d'études pour arriver en 2030 pour les premiers coups de pioche.

Il y aura aussi des études environnementales à faire.

En ce qui concerne le financement, il va devoir s'intégrer dans l'ensemble des projets ferroviaires de l'étoile lyonnaise, CFAL, Lyon Turin...



## 2/ Dossier routier et autoroutier :

Nous attendons toujours une décision de l'état. Jean Luc FUGIT a invité le ministre des transports qui a convenu d'une visite sur notre territoire à l'automne. On y est...

APACHE demande toujours le prolongement de l'autoroute A432 au sud de Vienne afin de drainer le trafic de transit qui n'a rien à faire dans la Métropole Lyonnaise.

APACHE demande aussi une ligne de transport en commun rapide pour relier notre commune à la gare de Vénissieux afin de réduire le trafic local ainsi que des pistes cyclables sécurisées.

Mickaël PACCAUD fait part de son initiative pour sécuriser les cyclistes sur le chemin du charbonnier avec des plots en plastique qui seront remplacés prochainement par des protections en bois

Le projet de parking de co-voiturage proposé par la municipalité à l'échangeur 13 a été rejeté par la Métropole car c'est une zone naturelle protégée...

APACHE demande un parking de co-voiturage à l'échangeur 15 avec une liaison rapide sur la gare de Vénissieux ce qui permettrait également de drainer le trafic du Nord Isère.

## 3/ Dossier Aérien :

APACHE a participé à la création du collectif AEROVIGIE 69 et à la mise à disposition de tous, d'un applicatif sur internet permettant de signaler les avions émettant des nuisances anormales

<https://www.aerovigie69.fr/> - Depuis fin juillet et donc en 2 mois,



nous de 700 signalements. Ces éléments seront très utiles lors de notre participation au Comité de pilotage de l'aérodrome de Corbas (CCE), afin que les plaintes des riverains soient prises en compte

Notre objectif est l'établissement d'une charte environnementale afin d'établir certaines règles et donc de réduire les nuisances



### NUISANCES AÉRIENNES :

Après des années de discussions, nous avons enfin été conviés à participer au comité de pilotage de l'aérodrome de Corbas qui aura lieu fin novembre en préfecture.

Face à tous ceux qui pensaient que rien ne pouvait changer...nous restons optimistes.

En effet, les vrais riverains de l'aérodrome seront dans l'avenir représentés et pourront faire part de leurs doléances. Les retours et commentaires que nous avons eu sur le site Aérovigie 69 vont nous être bien utiles. Et, tout en conservant l'anonymat des plaignants, nous allons avoir des exemples concrets à exposer.

Lors des précédents comités, la gêne des riverains a été complètement éludée pour faire place à la protection de la faune et de la flore que nous respectons néanmoins. Il est vrai que les avions qui fonctionnent avec un carburant plombé vont bien dans le sens du respect de la nature !!!...

Notre retour sur cette réunion dans notre prochaine Gazette de décembre



## 4/ Dossier SDSP :

Apache a déposé un recours devant le tribunal administratif, contre l'extension de la zone de stockage des pétroles à Saint-Priest (transfert du stockage du port Edouard Herriot). On note que les travaux ont commencé alors que le tribunal n'a pas encore donné son jugement ce qui est illégal. Ce jugement devrait être signifié avant la fin octobre... **A suivre.**

